



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 6 mai 2024

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel
Rochat

Demandes de soutien

de répondre favorablement à la demande de sponsoring de la Société des cavaliers d'Oron et DGM à l'occasion de leur concours hippique à Palézieux.

de répondre négativement à la demande de soutien des organisateurs du camp SCMV 2024 à Sainte-Croix, la Municipalité soutenant déjà le camp musical de la région de Lavaux.

Invitation

d'excuser la Municipalité, qui ne pourra pas être présente à l'apéritif organisé par la Municipalité d'Oron dans le cadre de la balade des ONZE COMME UNE.

Directive municipale

se référant au courrier de la Direction générale de la santé, de valider la directive sur l'art. 68 "Repos public" du Règlement communal de police. Elle sera applicable uniquement en cas d'alerte canicule décrétée par l'autorité sanitaire cantonale.

Cimetière de Mézières

d'établir une facture acquittée à une habitante de Vucherens, suite au déversement des cendres de son papa sur la tombe de feu son épouse.

Nacelle élévatrice

de valider l'offre d'Accès & Elévatique SA pour la réparation et le service d'entretien et de maintenance annuel de la nacelle élévatrice.

POCAMA

de valider la demande N°1921236 déposée par l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat pour l'organisation du bal de fin de scolarité dans la Grande salle de Mézières le 26 juin 2024.

CAMAC 230933 / Jordan Pierre, Yves et Jordan Ecoffey Anne

dès réception des demandes complémentaires de la Direction générale du territoire et du logement, de mettre le dossier à l'enquête publique pour mise en conformité de divers travaux réalisés depuis 1972 sur le bâtiment ECA 148 et de la démolition du bâtiment ECA 202.

CAMAC 209084 / Scarpellino

d'accepter la prolongation d'une année du permis de construire délivré le 24 mai 2022 dans le cadre de la pose d'un jacuzzi.

CAMAC 203755 / Hoxhaj

tenant compte que ce bâtiment n'est pas classé (objet sans intérêt), d'autoriser le remplacement de la charpente de l'immeuble sis Route des Cullayes 4 à Mézières, mais pour autant qu'il n'y ait pas de rehaussement ou de changement de volumétrie.

Parcelle N°2261

d'autoriser l'installation d'un four à pizza selon dossier remis et de la signature de tous les voisins parcellaires.

Projet Perséides / Edition 2024

de prendre part partiellement à l'édition 2024 du projet Perséides : seuls les luminaires qui sont en télégestion pourront être éteints dans la nuit du 12 au 13 août 2024 dès 22h.

Service des eaux

de valider l'offre de Gas-Detection Lauper Instruments pour commander un multi gaz moniteur Ventis MX4.

Plan d'affectation communal

de transmettre à la Direction générale du territoire et du logement les documents préparés par le bureau ABA Partenaires pour l'examen préalable de l'enquête complémentaire.

Bâtiment du Moulin à Ferlens

de valider une offre reçue pour la pose de moustiquaires dans les appartements de l'immeuble.

Demande de location

d'accepter la demande de location de la Grande salle de Mézières par l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat : trois matinées en octobre 2024 pour des spectacles en faveur des élèves

CAMAC 233052 / Auberge communale

dès réception des documents modifiés par le bureau Gemetris SA, de les signer puis de transmettre le dossier à la Camac pour circulation dans les services : installation d'une climatisation dans les chambres de l'Auberge communale.

Petit Collège de Mézières

de valider l'offre d'Embru-Werke AG pour l'installation de ces 4 tableaux écran-tactile dans les salles de classe.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery



La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 13 mai 2024